

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION

CC_2021_173

OBJET :

COMMISSION 2

ALIMENTATION

*Réponse à Appel à
candidature 2021*

*« Projet
d'investissement dans le
cadre de Projets
Alimentaires
Territoriaux (PAT) »*

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 43

Suppléants présents : 0

Procurations : 7

Nombre de votants : 50

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président
Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5^{ème} Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7^{ème} Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président
Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCROYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCAK, Valérie NEIRYNCK, Didier WIBAUX, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE,

Ont donné pouvoir :

Odile RIGA, procuration à Sylvain CLEMENT
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE
Thierry DEPOORTERE, procuration à Alain BOS
Carine JOURDAIN, procuration à Michel PIQUET
Emmanuelle RAMBAUT, procuration à Bruno RUSINEK
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Guy SCHRYVE, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 27 septembre 2021

COMMISSION 2

ALIMENTATION

Réponse à l'appel à candidature 2021

Projets d'investissement dans le cadre de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

Le Conseil Communautaire,

Considérant la convention n°2021-14 relative à l'action « Emergence du PAT Pévèle Carembault » entre la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts de France et la Communauté de Communes de Pévèle Carembault reconnaissant le Projet Alimentaire Territorial de la Pévèle Carembault de Niveau 1 par le Ministère de l'Agriculture,

Considérant le plan « France Relance : agriculture, alimentation, forêt - mesure 13 : « Partenariat Etat/Collectivité au service des PAT – Amplification » et l'Appel à candidature 2021 qui en découle : « Projets d'investissement dans le cadre de Projets Alimentaires Territoriaux », appel à candidature ouvert aux projets réalisés dans le cadre d'un PAT labellisé ou en cours de labellisation,

Considérant l'opportunité pour la Pévèle Carembault d'accélérer le déploiement de son ambition alimentaire grâce à la réponse à l'Appel à candidature : « Projets d'investissement dans le cadre de Projets Alimentaires Territoriaux »,

Considérant les actions Pévèle Carembault 2022-2023 validées par la commission projet « ALIMENTATION » et reprises dans la Note de Synthèse avec leur budget prévisionnel associé,

Considérant les projets proposés par des acteurs du territoire éligibles à l'Appel à candidature : « Projets d'investissement dans le cadre de Projets Alimentaires Territoriaux » sous réserve d'un soutien de la Communauté de Communes Pévèle Carembault

Considérant l'avis favorable de la commission alimentation,

Où l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 50 VOTANTS)

- ***D'approuver l'opération proposée par la Commission Projet Alimentation avec son plan d'actions 2022-2023 et le plan de financement associé comme réponse de la Pévèle Carembault à l'Appel à candidature : « Projets d'investissement dans le cadre de Projets Alimentaires Territoriaux ».***
- ***De valider le plan de financement prévisionnel global évalué à 1 325 835 € et la sollicitation d'un accompagnement financier de 963 821 € au titre de l'Appel à candidature représentant 73% du budget prévisionnel total.***
- ***De soutenir les projets impulsés par les acteurs de l'alimentation du territoire pour un montant cumulé de 1 676 906 € et sollicitant un accompagnement financier cumulé de 572 409 € au titre de l'Appel à candidature, représentant 34% du budget prévisionnel cumulé.***
- ***D'autoriser son Président à signer tout document afférant à la réponse à cet appel à candidature***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président
Luc FOUTRY

